



DEVENEZ MÉCÈNE

SOUTENEZ LA FONDATION POUR LE RAYONNEMENT
DU MUSÉE DE MONTMARTRE



Le Musée de Montmartre
en quelques chiffres :

80 000 visiteurs par an

200 oeuvres exposées

50 % de visiteurs étrangers

2 000 m² de jardins

LE MUSÉE DE MONTMARTRE

Le Musée de Montmartre a été créé en 1960 dans la bâtisse la plus ancienne de la Butte, construite au XVII^e siècle : la maison du Bel Air. Il abrite une collection unique de peintures, affiches et dessins signés **Toulouse-Lautrec, Modigliani, Kupka, Steinlen, Valadon, Utrillo.**

Le parcours de visite revient sur l'histoire de la Butte, l'effervescence artistique de ses ateliers, du Bateau-Lavoir à l'atelier Cortot et l'ambiance de ses célèbres cabarets, du Lapin Agile au Moulin Rouge.

Lieu de rencontres et de résidence, le 12 rue Cortot attira de nombreux artistes. **Auguste Renoir** y eut son atelier tout comme Suzanne Valadon, Émile Bernard et les fauves Émile-Othon Friesz et **Raoul Dufy**. Le Musée de Montmartre est resté imprégné de l'âme de ces personnalités.

Grâce à la générosité de mécènes, la **Fondation pour le Rayonnement du Musée de Montmartre** a participé en 2014 à l'ambitieux programme d'extension et de rénovation du Musée de Montmartre.

Ce projet a notamment permis de doubler les surfaces d'expositions, de rénover l'atelier-appartement de Suzanne Valadon et Maurice Utrillo et de redessiner les trois jardins que Renoir a peints sur place.

➔ Nos atouts

Un site exceptionnel au cœur de Paris

Deux expositions temporaires par an

Ouverture tous les jours de l'année

Un salon de thé restaurant dans les jardins

Une librairie culturelle de référence

Des espaces de réception privatisables

L'HÔTEL DEMARNE

*Le nouvel espace
d'expositions temporaires*

D'époque Directoire, l'Hôtel Demarne a ouvert pour la première fois au grand public en octobre 2014. C'est là que vécut Claude de la Rose, dit Rosimond, comédien de la troupe de Molière. C'est aussi dans ces murs que se trouvait la loge du Père Tanguy, marchand de couleurs des peintres impressionnistes.

L'Hôtel Demarne a été entièrement repensé pour accueillir des expositions de grande qualité.

L'exposition inaugurale
de cet espace est
**« L'esprit de Montmartre
et l'Art Moderne
(1875 - 1910) »**

*DU 17 OCTOBRE 2014
AU 25 SEPTEMBRE 2015*



L'ATELIER- APPARTEMENT

Chez Valadon et Utrillo

Haut lieu de la création à Montmartre au début du XX^e siècle, l'atelier-appartement de la rue Cortot fut successivement occupé par les peintres « fauves » Émile-Othon Friesz et Raoul Dufy, par Émile Bernard, compagnon de Gauguin, ou encore par les écrivains Léon Bloy et Pierre Reverdy.

Suzanne Valadon s'y installa une première fois en 1898, puis y revint en 1912. Elle y resta jusqu'en 1926, avec son fils Maurice Utrillo et son compagnon André Utter. Valadon est restée célèbre pour être l'une des premières femmes peintres ; quant à Utrillo, il a laissé des vues inoubliables de Montmartre.

➔ Un atelier d'artiste unique à Paris

Inauguré en octobre 2014, l'appartement-atelier de Suzanne Valadon et Maurice Utrillo est actuellement le seul atelier d'artistes à Paris qui existe encore tel qu'il était au XIX^e siècle, témoignant d'une époque révolue.





SUZANNE VALADON ET MAURICE UTRILLO

D'abord modèle et maîtresse de Renoir et Toulouse-Lautrec, Suzanne Valadon était une femme engagée et indépendante qui a su s'imposer parmi les grands peintres de la fin du XIX^e siècle. Elle a notamment été la première femme admise à la Société Nationale des Beaux Arts en 1894.

Son fils, Maurice Utrillo, a su lui aussi s'imposer comme une grande figure de la peinture de caractère de la première moitié du XX^e siècle. Haut lieu de création et de fréquentation par de grands noms de la peinture, leur appartement-atelier de la rue Cortot a marqué de leur empreinte la vie artistique montmartroise et reste chargé d'histoire et d'âmes.

S'ENGAGER

pour le Rayonnement du Musée de Montmartre

Créée en 2013 sous égide de la Fondation de France, la Fondation pour le Rayonnement du Musée de Montmartre a pour but de mettre en valeur, d'un point de vue culturel, patrimonial et scientifique, le foisonnement artistique et social de la butte de Montmartre de la seconde moitié du XIX^e siècle à la première moitié du XX^e siècle.

La Fondation constitue pour le Musée un atout majeur. Complément des ressources du Musée, elle permet d'envisager de nouveaux projets pour l'institution : la rénovation du bâtiment, l'organisation d'événements culturels et d'expositions, l'amélioration de l'accessibilité par des programmes de médiation destinés à différents types de public, l'enrichissement des collections et la restauration des œuvres.

La Fondation réunit des donateurs individuels et des entreprises de toutes tailles souhaitant s'engager pour le rayonnement du Musée et prendre part au développement de ses activités.

Vue extérieure de l'appartement-atelier
de Suzanne Valadon et Maurice Utrillo
> avant-après restauration grâce à la Fondation
pour le Rayonnement du Musée de Montmartre





NOS PRINCIPAUX PROJETS

• LA CONCEPTION D'UN PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

La Fondation souhaite contribuer à la mise en place de programmes pédagogiques sur mesure destinés au jeune public en situation d'exclusion et éloigné de la culture.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE :

- Sensibiliser à l'art et favoriser l'accès à la culture des enfants à travers la découverte du Musée de Montmartre et de ses collections notamment le théâtre d'ombres du Chat noir.
- Créer des animations culturelles proposant une pédagogie active et ludique : les enfants découvrent et apprennent par le biais de la manipulation et du jeu.

Les structures sociales, les écoles prioritaires et les associations de quartiers seront la cible privilégiée de ces programmes dont la conception a été confiée à l'agence de médiation culturelle Up Culture.

• LA PROMOTION DES ARTISTES ÉMERGENTS

La Fondation participera à la conception d'un programme de promotion de jeunes artistes émergents sous forme d'expositions au sein de l'Hôtel Demarne. Une salle sera entièrement dédiée à des expositions temporaires de jeunes créateurs en début de carrière.

L'objectif est notamment de permettre aux artistes de présenter leur travail à un large public et aux galeristes dans un site d'exception au cœur de Paris.

• LA CRÉATION D'UN ESPACE D'INTRODUCTION À LA VISITE

La Fondation a pour projet de participer à la mise en place d'un espace d'introduction à la visite du Musée de Montmartre qui comprendra notamment la présentation d'un film historique réalisé sur mesure. Le soutien des donateurs sera affecté à la scénographie de l'espace, à l'aménagement de la salle et à la création du documentaire pédagogique. Ouverture prévue fin 2015.

Pour plus d'informations sur les nouveaux projets : fondation@museedemontmartre.fr

AVANTAGES & PRIVILÈGES

En tant que donateur et selon le montant de votre don, vous pourrez être invité à participer aux événements du Musée, aux vernissages, vous pourrez recevoir des invitations pour les expositions temporaires ou encore les catalogues des expositions.



TOUT DON À LA FONDATION EST DÉDUCTIBLE :

> DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

à hauteur de 66 % du montant de votre don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple :

Montant de votre don : 500 €

Réduction d'impôt : 330 €

Coût réel pour vous : 170 €

> DE L'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

Grâce à la loi TEPA, vous bénéficiez d'une réduction de votre ISF à hauteur de 75 % de votre don. Vous pouvez ainsi consacrer tout ou partie de votre ISF aux projets de la Fondation pour le Rayonnement du Musée de Montmartre.

Vous pouvez réduire votre ISF à zéro dans la limite de 50 000 € de déduction.

Exemple : vous devez payer 3 000 € d'ISF.

En faisant un don de 4 000 €, vous en déduisez 75 % de votre impôt, soit 3 000 €, donc la totalité.

> DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

à hauteur de 60 % dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise (Art. 238 bis du C.G.I.). Pour un don de 3 000 €, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 1 800 €. Le coût réel net est de 1 200 €. Votre entreprise peut bénéficier de contreparties à hauteur de 25 % maximum du montant du don.

Un reçu fiscal vous sera adressé par la Fondation de France.

TRANSNATIONAL GIVING EUROPE

Pour permettre aux donateurs européens de faire un don en bénéficiant de la déductibilité fiscale locale, la Fondation de France a conclu des accords avec 15 pays partenaires parmi lesquels : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Suisse.

Si vous résidez dans l'un de ces 15 pays partenaires et souhaitez bénéficier des réductions fiscales, contactez-nous :

fondation@museedemontmartre.fr

Pour plus d'informations, consultez le site :
www.transnationalgiving.eu



CONTACT

Fondation pour le Rayonnement du Musée de Montmartre

Aude Viart

+ 33 (0)1 49 25 89 35

fondation@museedemontmartre.fr

www.museedemontmartre.fr/fondation

